

Lettre Mairie à Inspection Académique

14 décembre 1959

BREST, le

14 DEC 1959

Le Député-Maire de la Ville de BREST

À

Monsieur l'Inspecteur d'Académie
(Service Départemental de la Jeunesse
et des Sports)

B.P. 57

QUIMPER

CRN/IVE n° 2908
GR/MO

OBJET : Terrain de camping.

V/Réf : 387 du 6 février 1959.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

À la suite de votre lettre citée en référence et de la conversation téléphonique de nos services en date du 11 décembre 1959, j'ai l'honneur de vous confirmer que la Ville de Brest envisage la création d'un terrain de camping à proximité de la plage de Saint-Marc sur le terrain appartenant aux Consorts BASTIF.

La procédure d'expropriation concernant ces propriétés est en cours, l'ordonnance venant d'être délivrée par M. le Président du Tribunal de Grande Instance.

Dès que la Ville aura connaissance du montant de la dépense entraînée par cette opération - valeur du terrain et coût de l'équipement - elle constituera le dossier nécessaire à l'attribution de la subvention de 15 % et de la prime de 100 000 Francs allouée par le Comité Départemental du Tourisme.

Je ne manquerai pas le moment venu, de vous soumettre le projet de construction du bloc sanitaire.

Je vous serais très obligé de me faire connaître d'ores et déjà quelles sont vos instructions à ce sujet.

Vous en remerciant, je vous prie d'agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'assurance de ma considération très distinguée.

Copies - Secrétariat Général
M. MAZE Adjoint délégué aux Sports.

Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,

65
F. TREBAOL